

**Appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation du domaine public portuaire,
en vue de l'exercice d'une activité de fabrication, transformation et négoce de
coproduits à destiné à l'alimentation animale**

AVIS DE PUBLICITE

SECTION I – DENOMINATION ET ADRESSE DE L'AUTORITE COMPETENTE :

Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD), 24 Boulevard des Alliés, 62100 Calais ; Tél. : 03.21.46.29.00.

La SEPD est titulaire d'un contrat de délégation de service public portant sur le port de Boulogne-sur-Mer – Calais signé le 19 février 2015 avec la Région Haut-de-France.

SECTION II – OBJET DE LA PUBLICITE :

La SCI VALLEE DE L'ENFER, représentée par Monsieur Edouard BONNET gérant en exercice, a manifesté son intérêt auprès de la SEPD en vue d'occuper une dépendance du domaine public située sur le port de Boulogne-sur-Mer sur les parcelles 2, 4a, 8, 13, 14, 16 et 15bis de l'ilot 25, situées rues des Dunes, Vanheeckoet et Bd Sarraz Bournet à LE PORTEL, et cadastrées respectivement AB 155 – AB 211 – AB 213 - AB 154 – AB 156 – AB 157, pour une surface d'environ 9 104 m² aux fins d'y exercer l'activité de fabrication, transformation et négoce de coproduits à destiné à l'alimentation animale.

La SCI VALLEE DE L'ENFER dispose pour les parcelles 14 et 16 d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) qui vient à échéance le 31 décembre 2027. Elle sollicite un titre d'occupation global sur l'ensemble de l'emprise 2, 4a, 8, 13, 14, 16 et 15bis de l'ilot 25.

Elle a réalisé des investissements visant à pérenniser son ensemble immobilier pour un montant de 2 976 496,00 € HT entre 2016 et 2019. Elle projette de réaliser des travaux, dont le montant est estimé à 212 500,00 € HT, et de construire en 2023 une extension de son ensemble immobilier pour un montant estimé à 1 100 000 € HT.

Elle a sollicité à cet effet une autorisation d'occupation temporaire constitutive de droits réels d'une durée de 30 ans justifiée par l'amortissement comptable des investissements projetés sur la même période.

Par le présent avis de publicité, portant « appel à manifestation d'intérêt », la SEPD entend s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente portant sur la parcelle susvisée, et relative à la délivrance du titre projeté, par application de l'article L. 2122--1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) dans sa rédaction issue de l'Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

SECTION III – CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE L'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PROJETEE :

1) AOT

- Objet de l'autorisation : autorisation conventionnelle d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels portant sur une parcelle située sur le port de Boulogne-sur-Mer, d'une superficie de 9 104 m² en vue de poursuivre son activité et d'y construire une extension de son bâtiment pour l'exercice d'une activité de fabrication, transformation et négoce de coproduits à destiné à l'alimentation animale.

- Durée de l'autorisation : 30 ans justifiée par un amortissement comptable de la même durée des investissements liés au contrat.

- Montant prévisionnel de la redevance annuelle : EUR 41 333.71 hors taxe, conformément au barème des tarifs publics en vigueur au 1er janvier 2021.

- Montant prévisionnel des investissements réalisés entre 2016 et 2019 pour un montant de 2 976 496,00 EUROS HT, l'investissement envisagés est estimé à 1 312 500,00 EUROS Hors Taxe.
- Octroi de droits réels : oui.
- Lieu d'exécution : Boulogne-sur-Mer
- Date prévisionnelle de signature de l'autorisation : 01/07/2021.

SECTION IV - MODALITES DE REPONSE AU PRESENT AVIS :

- Coordonnées de l'autorité compétente pour, le cas échéant, recevoir la manifestation d'intérêt et toute demande relative au présent avis : Société d'exploitation des ports du détroit (SEPD),
24 Boulevard des Alliés, 62100 Calais. Tél. : 03.21.46.29.00.
- Date limite pour manifester son intérêt : **MERCREDI 12 MAI 2021**

SECTION V - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- la société VALLEE DE L'ENFER représentée par Monsieur Edouard BONNET, actuel Gérant de la Société Civile Immobilière, dont le siège est à le Portel (62480), 370 Boulevard Sarraz Bournet, immatriculée sous le n° de SIREN 431 710 854 au greffe du Tribunal de BOULOGNE/MER (62200).
- Date de publication du présent avis : 26/04/2021